

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS 2023

Rémunération des élus 2023:

	Rémunération	Allocation de dépenses
Christian Massé, Maire	6 854 \$	3 427 \$
André Thibodeau, conseiller	2 285 \$	1 143 \$
Julien Fournier	2 285 \$	1 143 \$
Marie V. Laporte	2 285 \$	1 143 \$
Catherine Belleau-Arsenault	2 285 \$	1 143 \$
Geneviève Bergeron	2 285 \$	1 143 \$
Nicolas Paris-Lafrance	2 285 \$	1 143 \$

Rémunération et l'allocation de dépenses d'un organisme supra municipal 2023 :

Organisme Supra municipal	Nom de l' élu	Rémunération
MRC Arthabaska	Christian Massé, Maire	4 052.82 \$
MRC Arthabaska	Julien Fournier, Conseiller siège # 2	197.68 \$

Monsieur Massé fait partie du comité de la politique culturelle et siège sur la commission d'aménagement de la MRC d'Arthabaska et sur le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec. Il est également un membre du Comité consultatif en urbanisme à la Municipalité.